

Bulletin n° 16

Mobilisations

- Des ententes de principe sont intervenues le 30 août dernier entre Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Les régimes de retraite à prestations déterminées, qui constituaient le nœud de la négociation, seront protégés et reconduits pour les participants actuels et futurs. Selon les chiffres avancés par le syndicat, le régime est en bonne santé financière avec un excédent de plus de 1 milliard \$. L'employeur affirme quant à lui que le déficit de solvabilité du régime (appliqué en cas de fermeture immédiate) s'élève à plus de 8 milliards \$.
- À l'occasion de leur congrès les 13 et 14 août dernier, les Jeunes libéraux se sont prononcés contre les « clauses orphelins » dans la retraite et les avantages sociaux. Le syndicat des Métallos et le comité jeune de la FTQ avaient, quelques jours avant, invité les délégués à aller en ce sens.

<http://www.metallos.org/modules/nouvelles/nouvelle.php?id=558&langue=fr>